

Image not found or type unknown



Sauvegarde de justice et créanciers

Par **arbelfort90**, le **21/01/2009 à 20:08**

bonjour,mon psychiatre a fait un dossier de mise sous curatelle et une sauvegarde de justice
ma question est ce que les créanciers peuvent encore m'harceler et faire des pressions avec des huissiers.
merci d'avance de votre réponse cordialement,